

Rapport public Parcoursup session 2024

IRTS POITOU CHARENTES - D.E Assistant de Service Social - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

IRTS POITOU CHARENTES - D.E Assistant de Service Social - en apprentissage (46751)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IRTS POITOU CHARENTES - D.E Assistant de Service Social - en apprentissage (46751)	Jury par défaut	Tous les candidats	5	2	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats des matières : français, philosophie, histoire-géographie	Relevés de notes de 1ère ou de Terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodologie de travail	Relevés de notes et commentaires des enseignants	Complémentaire
	Appréciations générales	Commentaires de fin de trimestre et de fin d'année	Complémentaire
Savoir-être	Savoir-être	Epreuve orale d'admission	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation et du métier, cohérence du projet	Projet de formation motivé et épreuve orale d'admission	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centre d'intérêt, réalisations scolaires, péri ou extra-scolaires	Fiche avenir et épreuve orale d'admission	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'épreuve orale d'admission se déroule en 2 étapes :

- une préparation (d'une durée de 30 minutes) : production d'un support écrit en réponse à une question d'actualité (non notée),
- un entretien avec un professionnel de la filière concernée et un formateur permanent ou vacataire de l'IRTS (d'une durée de 20 à 30 minutes).

Elle visera à apprécier les connaissances et compétences attendues pour la réussite dans la formation conduisant au Diplôme d'Etat :

- La connaissance de la formation visée, l'intérêt pour les formations pluridisciplinaires, les modalités pédagogiques mises en oeuvre, la capacité à argumenter le choix de la formation visée dans une démarche ouverte et constructive.
- La connaissance du métier caractérisée par l'accompagnement socio-éducatif et psychologique de personnes en situation de fragilité et la manière d'analyser et comprendre les situations humaines et leur contexte d'émergence.
- Les capacités d'autonomie, d'organisation et de travail dans un collectif (équipe, partenaires...).
- L'ouverture sur les réalités humaines, sociales et culturelles qui caractérisent notre société. La capacité à prendre part à une réflexion.
- La qualité d'expression orale et écrite, l'aptitude à structurer sa pensée, à construire une argumentation et à prendre en compte la parole de l'autre.
- Les aptitudes humaines et relationnelles.

Les 2 examinateurs mènent l'entretien de manière complémentaire. Le jury s'appuie sur les propos du candidat pour instaurer un dialogue ouvert. Il cherche à repérer les pré-requis en référence aux attendus nationaux et en lien avec les indicateurs précisés ci-dessus. A l'issue de l'entretien, le formateur et le professionnel attribueront chacun une note sur 20, ce qui donnera une note finale sur 40 points. Toute note inférieure à 20/40 sera éliminatoire.

La commission d'examen des vœux, présidée par la Directrice Générale de l'IRTS Poitou-Charentes ou son représentant, se réunit et arrête un classement des candidats admis à entrer en formation (liste principale et liste d'attente).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le jury souhaite rencontrer une personne motivée par la profession d'ASS et la formation. Être motivé signifie faire preuve de curiosité pour le monde qui nous entoure, montrer sa compréhension et son questionnement de l'actualité, présenter un projet de formation déjà réfléchi. Il faudra démontrer son intérêt pour la profession : être capable de dire en quoi consiste le métier d'assistant de service social. Il n'est pas demandé d'expérimenter le métier mais d'en avoir une idée précise par des lectures, des rencontres de professionnels, des documentaires, des films, par la valorisation de ses expériences.

Attendus :

- avoir une appétence pour la lecture (actualité, sciences humaines, romans),
- être informé des actualités sociales via des médias fiables,
- argumenter et organiser ses réponses.

Sur la totalité de l'entretien, le candidat disposera de 10 minutes pour se présenter. Le jury évaluera ses compétences, ses motivations et la faisabilité de son projet.

Signature :